

Les services dans l'artisanat : des établissements bien implantés

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 192 • Avril 2024

Un tiers des établissements artisanaux exercent une activité de services, mais ils génèrent seulement 25 % de la richesse dégagée artisanale. Ces entreprises sont de petite taille et elles sont présentes dans l'ensemble de la région, notamment dans les territoires ruraux. La richesse dégagée par emploi dans ce secteur est plus faible que dans le reste de l'artisanat mais son taux de marge est plus élevé.

En partenariat avec :



Un tiers des établissements artisanaux exercent dans le secteur des services

Fin 2019, le secteur des services de l'artisanat regroupe, en plus des 5 800 micro-entreprises, 10 600 établissements liés à des entreprises de moins de 20 salariés, soit 33 % des établissements artisanaux ► [figure 1](#). Ceux-ci concentrent 30 % des emplois et seulement 25 % de la **richesse dégagée** par l'artisanat régional. Composés de quatre principales activités, ces services répondent majoritairement aux besoins de la population locale ou touristique, mais il existe quelques activités à destination des entreprises comme l'installation de machines et d'équipements industriels. La réparation automobile représente près de 30 % des emplois et un tiers de la richesse dégagée des services. Les soins à la personne, coiffure principalement, représentent 24 % des emplois. Les transports, avec les taxis, représentent 11 % des emplois. Enfin, les autres services regorgent d'activités diverses telles que fleuristes, photographes ou encore les services funéraires.

Davantage d'entreprises de moins de 5 salariés

Le secteur des services compte davantage d'entreprises sans salarié ou employant moins de 5 salariés que dans l'ensemble de l'artisanat ► [figure 2](#). La proportion d'entreprises non employeuses est particulièrement importante dans les transports et les autres services. Les petites structures employeuses sont davantage présentes dans la blanchisserie et les soins à la personne.

► 1. Nombre d'établissements, d'emplois et richesse dégagée du secteur des services en 2019

Activités (Nar20)	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois au 31/12			Richesse dégagée (millions d'€)
		Salarié	Non salarié	Total	
Transport	1 020	2 430	710	3 140	124
Réparation	4 190	10 100	2 830	12 930	538
dont réparations automobiles et motocycles	2 600	7 140	1 710	8 850	361
Blanchisserie, teinturerie, soins à la personne	3 320	4 830	2 750	7 580	186
dont soins à la personne	3 190	4 630	2 650	7 280	179
Autres services	2 040	4 850	1 330	6 180	192
Ensemble des services	10 570	22 210	7 620	29 830	1 040
Ensemble de l'artisanat	32 260	77 470	22 450	99 920	4 150
Poids des services dans l'artisanat (en %)	33	29	34	30	25

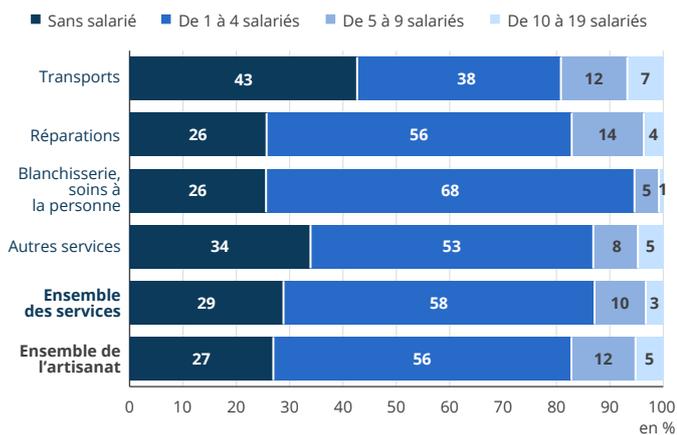
Champ : Établissements des entreprises artisanales de moins de 20 salariés hors régime de micro-entreprise.

Sources : Insee, Flores, base non salariés 2019, FEE 2019 - CMARBFC.

La réparation automobile emploie plus d'hommes principalement à temps complet alors qu'il y a davantage de femmes souvent à temps partiel dans les soins à la personne. Dans les services, il y a une proportion plus importante d'employés que dans l'ensemble de l'artisanat. Cette proportion est encore plus importante dans les soins à la personne. La part d'ouvriers qualifiés est plus élevée dans la réparation automobile et les ouvriers non qualifiés sont plus présents dans les autres services.

Le secteur des services est propice aux emplois à temps partiel (21 % contre 15 % pour l'ensemble de l'artisanat). Cette structure d'emploi peut expliquer la faible richesse dégagée par emploi comparée à celle de l'ensemble de l'artisanat (34 900 € par emploi contre 41 500 €). Elle est la plus élevée dans la réparation automobile avec plus de 40 000 € par emploi alors qu'elle est plus faible dans les soins à la personne (25 000 € par emploi).

► 2. Répartition des entreprises artisanales des services selon leur taille, par activité 2019



Champ : Entreprises artisanales de moins de 20 salariés hors régime de micro-entreprise.

Sources : Insee Flores 2019 – CMARBFC.

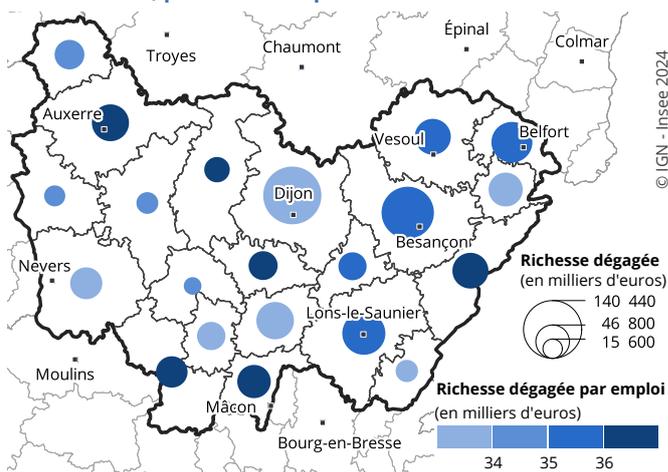
Des services bien implantés dans les territoires ruraux

Les richesses dégagées par les services sont plus élevées dans les zones d'emploi les plus peuplées de Dijon et Besançon ► **figure 3**. Néanmoins, dans les zones rurales, l'implantation de ces services de l'artisanat évite aux populations locales de devoir se déplacer pour obtenir des services de la vie courante. La richesse dégagée par emploi est plus élevée dans les zones d'emploi telles que Pontarlier et Beaune qui cumulent un niveau de vie de leurs habitants au-dessus de la moyenne régionale et une attraction touristique. Ces deux critères ne suffisent toutefois pas toujours à expliquer complètement l'implantation d'artisans des services dans certains territoires. Dans la zone d'emploi du Creusot-Montceau, par exemple, près d'un tiers de la richesse de l'artisanat est dégagée par les services contre un quart au niveau régional. Les activités d'ambulance y sont surreprésentées. Dans le Charolais, la réparation de machines (agricoles ou autres) et d'équipement est plus présente qu'ailleurs.

► Définitions et méthodes

Dans cette étude, le périmètre de l'**artisanat** est constitué des établissements immatriculés au 31/12/2019 au Répertoire des Métiers géré par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la région Bourgogne-Franche-Comté (CMARBFC). Ce sont des personnes physiques ou morales, de moins de 20 salariés, qui exercent, à titre principal ou secondaire, une activité professionnelle indépendante de prestation de services relevant de l'artisanat (liste établie par décret en Conseil d'État). Ces entreprises ont déclaré un chiffre d'affaires positif en 2018 et 2019 et elles ne relèvent pas du régime fiscal et social de la micro-entreprise. La présente étude porte sur l'année 2019 afin de ne pas prendre en compte les bouleversements et mesures de restriction survenus en 2020 pendant la crise sanitaire. La Nomenclature d'Activités Française de l'Artisanat (Nafa) permet de décrire les activités artisanales. Elles sont regroupées en 4, 20 et 80 postes dénommées Nar4, Nar20 et Nar80. La **valeur ajoutée** d'une entreprise est le solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. La **richesse dégagée** pour un établissement est issue de cette valeur ajoutée. Pour une entreprise mono-établissement, la richesse dégagée est égale à celle-ci. Pour les entreprises multi-établissements, la richesse dégagée correspond à la ventilation de la valeur ajoutée de l'entreprise entre ses établissements en fonction de leur masse salariale.

► 3. Richesse dégagée par les établissements artisanaux des services, par zone d'emploi en 2019



Champ : Établissements des entreprises artisanales de moins de 20 salariés hors régime de micro-entreprise.

Sources : Insee Flores, base non salariés, FEE 2019 – CMARBFC.

Un taux de marge brute plus important

La médiane du chiffre d'affaires par entreprise du secteur des services est nettement inférieure à celle de l'ensemble de l'artisanat (128 000 € contre 167 000 €). Ce chiffre d'affaires permet de payer les consommations intermédiaires et les charges de personnel. Mais elle doit aussi permettre à l'entreprise de se dégager une marge pour rémunérer le chef d'entreprise mais aussi pour investir. Avec des charges de personnel moins importantes que dans l'ensemble de l'artisanat, le taux de marge brute est plus élevé dans les services. Le secteur de la réparation a un chiffre d'affaires médian par entreprise plus important que l'ensemble des services et que celui notamment des soins à la personne mais les charges de personnel et les consommations intermédiaires y sont plus élevées. Ainsi, le taux de marge brute est plus faible dans la réparation. Dans les transports, ce taux de marge est nettement plus élevé et sert principalement à rémunérer le chef d'entreprise, majoritairement seul dans ces activités. Dans les services, seuls 57 % des entreprises ont investi en 2019 contre 65 % pour l'ensemble des entreprises artisanales. Par ailleurs les montants médian et moyen des investissements pour celles qui investissent sont plus faibles que pour l'ensemble de l'artisanat. ●

Fabrice Loones, Marie-France Piale (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- Loones F., Piale MF. « [L'artisanat dégage plus de 4 milliards d'euros de richesse](#) », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 117, avril 2024.
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne-Franche-Comté, [Les chiffres clés de l'artisanat en Bourgogne-Franche-Comté](#), édition 2023.
- Giraud CJ., Privas C., « [Artisan micro-entrepreneur : même activité, différentes réalités](#) », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 164, juin 2023.
- Chardon O., Jauneau Y., Vidalenc J., « [Près des trois quarts des artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont des hommes](#) », *Insee Focus* n° 223, janvier 2021.

